

COMMUNIQUÉ

## **Des signaux positifs pour la main-d'œuvre, l'aide aux entreprises et le rétablissement des finances publiques, selon la FCCQ et le Regroupement des chambres de commerce du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

**Saguenay, le 15 décembre 2021** – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et le Regroupement des chambres de commerce du Saguenay–Lac-Saint-Jean perçoivent plusieurs signaux positifs en matière d'immigration, de prolongement ciblé des programmes d'aide aux entreprises et de retour à l'équilibre budgétaire dans la mise à jour économique et budgétaire présentée aujourd'hui par la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, Chrystia Freeland.

### **La réduction des délais en immigration : un investissement payant**

« Le milieu des affaires québécois avait des attentes claires en vue de cette mise à jour économique, à commencer par l'importance d'investir rapidement pour accélérer les délais de traitement des dossiers d'immigration. La somme de 85 M\$ annoncée aujourd'hui est un signal très positif envoyé aux candidats à l'immigration et aux employeurs. On sent que notre appel et celui de tout le milieu des affaires a enfin été entendu à Ottawa. Il est très possible que cette mesure seule ne soit pas suffisante, mais c'est encourageant de savoir que le gouvernement fédéral reconnaît le problème et veut s'y attaquer », a affirmé Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

### **Les programmes d'aide ciblés demeurent nécessaires**

La mise à jour économique inclut les différentes mesures du projet de loi C-2 qui avaient déjà été annoncées : la prolongation du Programme d'embauche pour la relance économique du Canada (PEREC), les programmes de relance pour le tourisme et l'accueil ainsi que pour les entreprises les plus durement touchées ainsi que le programme de soutien en cas de confinement local.

« Nous souhaitons voir les programmes d'aide spécifiques aux secteurs en difficulté être maintenus tant et aussi longtemps qu'ils seront nécessaires et efficaces, en étant modulés si besoin est. Le projet de loi C-2 répond à cette demande et nous sommes donc satisfaits de les retrouver dans la mise à jour budgétaire d'aujourd'hui. L'annonce d'un investissement de 50 M\$ dans les ports canadiens afin de faire baisser la pression sur les chaînes d'approvisionnement est un ajout intéressant. Nous demandons au gouvernement fédéral de s'assurer que les ports québécois, maillons essentiels de notre tissu économique, reçoivent leur juste part dans le cadre de cet appel de propositions à venir », a souligné M. Milliard.

### **Le retour à l'équilibre budgétaire apparaît de nouveau à l'horizon**

La mise à jour budgétaire dévoilée aujourd'hui par la ministre Freeland fait état d'une révision à la baisse des déficits pour l'an dernier et pour l'année courante. Le déficit prévu cette année est de 145 G\$, mais devrait diminuer graduellement jusqu'à atteindre 13 G\$ en 2026-2027, ce qui rapproche le Canada de l'équilibre budgétaire. La croissance du PIB devrait s'élever à 4,6 % en

2021 et 4,2 % en 2022, ce qui témoigne de la solidité de la relance économique, mais aussi de l'ampleur de la crise dont nous sortons.

« Nous sommes satisfaits de constater un réel effort de rétablissement des finances publiques dans le portrait et les prévisions dévoilés aujourd'hui. Le défi sera maintenant de suivre la voie qui est maintenant tracée vers un retour à l'équilibre budgétaire. Les nombreuses promesses électorales faites plus tôt cet automne s'annoncent coûteuses ; il ne faudrait pas que le budget du printemps prochain nous fasse dévier de la trajectoire. En effet, le problème de la dette reste inquiétant, notamment avec un ratio dette brute/PIB très élevé, à 48 %. La baisse de ce ratio devrait être la priorité financière du gouvernement fédéral afin de garantir la viabilité à long terme des finances publiques », a indiqué M. Milliard.

### **Les travailleurs expérimentés : un actif à considérer davantage**

La FCCQ et le Regroupement sont déçus de constater que la rétention des travailleurs expérimentés n'ait pas été abordée dans la mise à jour économique du gouvernement du Canada. On y annonce toutefois une future stratégie afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre à venir en 2022.

« Considérant le taux de postes vacants évalué à près de 280 000 au Québec, il est essentiel que le gouvernement fédéral élabore un plan d'action global qui permettra de contrer les effets négatifs de la pénurie de main-d'œuvre. Des mesures plus robustes pour augmenter l'âge de départ à la retraite pourraient faciliter le maintien en l'emploi de ces travailleurs. Également, une révision des limites du supplément de revenu garanti ainsi que le report de l'âge maximal de transformation des régimes de retraite en Fonds enregistré de revenu de retraite seraient nécessaires. Nous demandons au gouvernement fédéral d'intégrer ces mesures dans leur future stratégie », a conclu M. Milliard.

« Nous espérons que le gouvernement explore davantage cette solution qui semble être optimale pour une réponse rapide à la rareté de main-d'œuvre que nous rencontrons dans notre région. En plus d'être motivés et expérimentés, ils représentent un bassin intéressant de candidat prêt à l'emploi rapidement » a conclu Sandra Rossignol, vice-présidente exécutive et directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord (CCISF).

### **À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)**

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant, concurrentiel et durable.

### À propos du Regroupement des chambres de commerce du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Le Regroupement des Chambres de commerce du Saguenay–Lac-Saint-Jean est une table de concertation créée dans le but d’optimiser les ressources régionales des Chambres de commerces et d’industrie afin de travailler sur certains dossiers régionaux. Il est composé des responsables des cinq Chambres de la région représentant ainsi plus de 2 000 entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean œuvrant dans tous types de commerces et d’industries.

-30-

#### Renseignements :

Kathya Poutré  
Agente de communication et des médias sociaux  
Chambre de commerce et d’industrie Saguenay-Le  
Fjord  
[kpoutre@ccisf.ca](mailto:kpoutre@ccisf.ca)  
Téléphone : 418-574-0958, poste 222

FCCQ | Félix Rhéaume  
Vice-président, Communications et relations  
externes  
[felix.rheaume@fccq.ca](mailto:felix.rheaume@fccq.ca)  
Cellulaire : 514 912-2639